

SORBONNE UNIVERSITE

**Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle A (sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Ingénieur-e en techniques biologiques, ouvert au titre de l'affectataire SORBONNE UNIVERSITE, session 2023**

**La présidente de Sorbonne Université ,**

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

**DÉCIDE :**

Article 1<sup>er</sup> : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle A (sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Ingénieur-e en techniques biologiques, ouvert au titre de l'affectataire SORBONNE UNIVERSITE, au titre de l'année 2023 :

Monsieur PIESSE Christophe, ingénieur de recherche, président, Sorbonne Université, Paris.

Madame BESKARDES Gizem, ingénieure d'études de classe normale, vice-présidente, Sorbonne Université, Paris.

Monsieur HURET Christophe, ingénieur d'études de classe normale, expert, Université de Paris Cité, Paris.

Madame TOUIL Yasmine, ingénieure de recherche, experte, Institut national de la santé et de la recherche médicale, Lille.

Madame MOUGENOT Nathalie, ingénieure de recherche, Institut national de la santé et de la recherche médicale, Paris.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Paris, le 11 juillet 2023



